

TAZRYA METSORA

Tazrya

La Paracha Tazrya poursuit le sujet des lois de pureté et d'impureté, de l'impureté rituelle et de la pureté rituelle. Une femme qui donne naissance doit suivre un processus de purification, qui comporte l'immersion dans un Mikvé (un bassin d'eau naturelle) et des offrandes apportées au Saint Temple. Tous les garçons doivent être circoncis le huitième jour de leur vie.

Tsara'at (souvent traduit par « lèpre ») est une plaie surnaturelle qui peut également toucher les vêtements. Si des taches blanches ou roses apparaissent sur la peau d'une personne (rouge foncé ou vertes sur les vêtements), l'on doit faire appel à un Cohen. S'appuyant sur l'observation de différents signes, comme une croissance de la zone atteinte après une mise en quarantaine de sept jours, le Cohen prononce que la tache est « Tamée » (impure) ou « Tahor » (pure).

La personne affligée de Tsara'at doit résider seule à l'extérieur du campement (ou de la ville) jusqu'à ce qu'elle soit guérie. Les parties touchées du vêtement sont enlevées. Si la Tsara'at s'étend ou revient, tout le vêtement doit être brûlé.

Metsora

La Paracha Tazrya décrit les signes du Metsora (malade de la peau), terme désignant une personne affligée d'une maladie spirituelle qui la mettait en état d'impureté rituelle. La lecture de Metsora commence par donner les détails de la manière dont le Metsora guéri est purifié par le Cohen (prêtre), selon une procédure particulière utilisant deux oiseaux, de l'eau de source dans un ustensile en terre, un morceau de bois de cèdre, un fil écarlate et une branche d'hysope.

Une maison peut être également atteinte de Tsara'at, lors de l'apparition de taches vertes ou rouge foncé sur les murs. Dans un processus s'étendant sur dix-neuf jours, un Cohen détermine si la maison peut être purifiée ou si elle doit être démolie. L'impureté rituelle est aussi engendrée par des pertes masculines ou féminines, ce qui nécessite l'immersion dans un Mikvé.

Contrôler nos propos

À chaque lecture des Parachiot de la Torah intitulées Tazrya et Metsora, nous est rappelée l'importance du pouvoir du langage. Nos Sages expliquent que la forme d'affection de

la peau décrite dans la Torah : la Tsara'at, ne constitue pas un état naturel. Bien que cette maladie présente une ressemblance apparente avec la lèpre, la Tsara'at, selon les termes bibliques, ne correspond ni à la lèpre ni à aucune autre maladie dermatologique reconnue par la médecine contemporaine.

Cette affection n'était pas contagieuse. La personne atteinte n'était pas systématiquement isolée, sauf si un Cohen en décidait ainsi. Cette condition apparaissait de manière intermittente et aucun traitement médical spécifique n'existait pour y remédier.

Selon nos Sages, la Tsara'at représentait le signe manifeste qu'un individu avait prononcé des paroles diffamatoires à l'encontre d'autrui. En propageant de la calomnie et des médisances, on engendre division et discorde entre les membres d'une communauté. L'individu frappé par ce mal était lui-même mis à l'écart afin de lui rappeler que les mots ont un impact réel et peuvent provoquer séparation et conflit au sein des relations humaines.

Notre Paracha constitue donc un appel à surveiller notre langage et à éviter des propos calomnieux.

Suite en page 2

EDITO

DANS LE DÉROULÉ DES JOURS

Les périodes exceptionnelles laissent toujours leur empreinte, et celle-ci présente deux faces. D'un côté, l'esprit et le cœur en restent profondément marqués, emplis de forces qui nous porteront pendant les jours à venir. D'un autre côté, nul ne peut éviter qu'une forme de nostalgie se glisse en nous. Nous avons vécu des moments précieux, différents et voilà qu'il faut revenir à une sorte de normalité peut-être subie... C'est précisément à ce point charnière que nous sommes parvenus. Nous venons de conclure la fête de Pessa'h et la sortie d'Egypte n'a pas été un vain mot. Nous avons ressenti avec force la liberté acquise et elle continue de chanter en nous. Et puis, lorsque le dernier jour de la célébration s'est achevé, nous avons immanquablement ressenti cela comme un passage. Le temps du retour au monde était arrivé.

Ce retour connaît des étapes. Après le premier pas cité, c'est le mois de Nissan qui s'achève et nous introduit dans celui d'Iyar. Certes, ce dernier est traversé par la pratique d'un commandement essentiel : le

compte des jours qui nous conduisent jusqu'à la fête de Chavouot, au don de la Torah. Compter le temps dans le cadre d'un commandement, c'est le spiritualiser et cela est essentiel. Cependant force est de constater que, malgré cela, nous sommes retombés dans le lent et régulier déroulé des jours, bien loin des enthousiasmes que nous avons connus dans la période précédente.

Sans doute y a-t-il lieu de s'interroger : comment devons-nous vivre ce nouveau temps ? La normalité n'apporte-t-elle pas plus de difficulté que l'exception ? Le nom du nouveau mois nous donne des éléments de réponse : Iyar. En hébreu, ce mot est constitué des initiales de quatre noms : Abraham, Isaac, Jacob, Rachel. Au sujet de ces quatre personnages, le Zohar enseigne : « Ils sont les quatre roues du char Divin. » C'est dire qu'ils incarnèrent de façon parfaite la Volonté Divine, fusionnant totalement avec elle. C'est bien de vie qu'il s'agit. Présents dans ce monde, avec ses limites naturelles, nous avons la capacité d'en percevoir la nature Divine, à l'instar de nos ancêtres. Ainsi s'ouvre le chemin qui nous mène jusqu'au sommet.

par Haïm Chnéor Nisenbaum

5786 / N° 27

(59^{ème} année)

CHABBAT PARACHAT TAZRYA METSORA

SAM. 18 AVRIL 2026
SECOND JOUR DE
ROCH'HODECH IYAR
AVOT 2



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE



Horaire d'entrée et sortie de

CHABBAT TAZRYA-METSORA

vendredi 17 avril

ENTRÉE 20h 27 Sortie : 21h 38

PROVINCE

Bordeaux	20.31	Lyon	20.11	Nice	19.58
Deauville	20.37	Marseille	20.05	Rouen	20.33
Grenoble	20.07	Montpellier	20.12	Strasbourg	20.05
Lille	20.27	Nancy	20.11	Toulouse	20.21
		Nantes	20.39		

A partir du dimanche 12 avril | Pose des Téléphones : 6h 00 Heure limite du Chema : 10h 28 Roch' Hodech Iyar : vendredi 17 et samedi 18 avril 2026

Le pouvoir de la parole est souvent illustré ainsi : une confiance faite à un ami est rapidement relayée à d'autres personnes qui, en y ajoutant parfois des éléments supplémentaires, transmettent l'information encore plus loin. En peu de temps, une rumeur peut s'étendre dans toute une communauté au sujet d'un individu donné, compromettant gravement sa réputation et mettant potentiellement en péril son existence entière.

Le pouvoir mystique du Lachon Hara

La pensée 'hassidique approfondit encore davantage la compréhension de la force du Lachon Hara - les paroles diffamatoires - et en tire également une leçon concernant le Lachon Hatov - le discours positif. Selon l'enseignement du Baal Chem Tov, la parole possède un pouvoir révélateur. La parole est un instrument accordé par D.ieu à l'homme qui lui permet d'exprimer ses pensées et ses émotions de manière inaccessible autrement.

Exprimer son affection a une portée et une signification qui surpassent largement celles d'une simple pensée. De même, la confession verbale des péchés exprime un degré de contrition plus profond que celui éprouvé uniquement par la pensée intérieure des mêmes paroles.

La parole détient ainsi la capacité de dévoiler certaines des ressources intérieures les plus profondes dont nous n'avions pas conscience avant leur expression orale.

En parlant des faiblesses morales d'autrui, on tend à amplifier ces défauts en les exposant au grand jour. Des imperfections jusque-là dissimulées émergent soudainement à la surface.

Si l'on s'était abstenu de parler négativement d'une personne, celle-ci aurait pu maîtriser ces aspects défailants ; désormais exposés, ils risquent de devenir ingérables. Par conséquent, critiquer autrui peut concrétiser ses insuffisances, ce qui peut entraîner une dégradation spirituelle de cette personne.

Le discours positif

Si cela s'avère exact concernant le domaine négatif du discours, il est indubitablement applicable à celui qui exprime des propos positifs à l'égard d'autrui. En évoquant et en mettant en lumière une qualité spécifique que possède un individu de manière modeste, cette qualité se trouve effectivement amplifiée et acquiert la capacité de devenir son trait dominant.

Le discours positif exerce en soi un effet bénéfique sur autrui.

Mobiliser la pensée, l'action et la parole en faveur du Machia'h

Depuis des millénaires, le Peuple juif aspire à l'avènement de l'Ère messianique. Cependant, ce désir seul demeure insuffisant. Ce sont les actions concrètes que nous accomplissons qui transforment le monde et en font le « lieu de résidence » que D.ieu a désiré sur terre depuis l'origine des temps. Outre le désir (la pensée) et les actes (les faits), essentiels à la Rédemption, il importe également d'exprimer verbalement notre aspiration à cette dernière (la parole). Des expressions telles que « Ad Mataï » - expression biblique signifiant « Jusqu'à quand ? » - possèdent, une fois prononcées, la capacité d'éveiller les forces rédemptrices cachées sous la surface. En effet, la Rédemption ne relève pas d'une création humaine ; elle existe potentiellement, attendant un appel solennel pour se manifester dans toute sa splendeur.

Ainsi, cette semaine doit être consacrée à l'évocation d'énergies positives par le biais du langage concentré sur le bien en chaque individu et en toute chose. Cela inclut les puissances cachées de la Rédemption, présentes en chacun de nous, qui attendent nos paroles empreintes de foi et nos prières pour devenir une réalité complète.

Il est fréquent que les individus tendent à classer les événements ou expériences en catégories bien définies : positives ou négatives. Le cerveau humain préfère privilégier la simplicité et la clarté des distinctions nettes. Toutefois, la réalité de l'existence s'avère bien plus complexe. En effet, les dimensions positives et négatives se recoupent souvent de manière inattendue. Il arrive fréquemment que le potentiel accru de risque soit lié à un potentiel supérieur de profit. Plus une expérience est intense, plus elle est susceptible d'être profondément traumatisante ou bien profondément enrichissante.

Un exemple pertinent de ce principe réside dans le phénomène de la Tsara'at, cette décoloration mystérieuse qui apparaissait également, selon les sources bibliques, sur les demeures juives en terre d'Israël. Comme l'indique la Torah dans notre Paracha : « Et l'Éternel parla à Moché et à Aharon, disant : Lorsque vous entrez en terre de Canaan, que Je vous donne comme possession, et que Je place une plaie de Tsara'at sur une maison dans le

pays en votre possession... »

La Torah développe ensuite une description précise de cette décoloration et ajoute que, dans certains cas, il était nécessaire d'enlever les pierres décolorées ou même de démolir intégralement la maison.

Rachi, commentateur de la Torah, propose des interprétations apparemment contradictoires quant au sens de la Tsara'at. Selon lui, la Tsara'at constitue une sanction liée au Lachon Hara, c'est-à-dire au discours malveillant. Cependant, il avance également une autre explication : « parce que les Emorites avaient dissimulé des trésors d'or dans les murs de leurs maisons pendant toute la période des quarante ans durant laquelle les Israélites étaient dans le désert ; grâce à cette plaie (la Tsara'at), l'Israélite pourra démolir la maison et découvrir ces trésors ».

Comment concilier ces interprétations opposées ? La Tsara'at doit-elle être perçue comme un signe négatif indiquant une impureté devant être éliminée ou bien comme un signal permettant aux Juifs d'accéder aux richesses cachées derrière le mur ? Rachi nous enseigne ici que ces deux visions sont simultanément valides. La même force utilisée par les païens pour perpétrer l'impureté peut devenir un précieux trésor lorsqu'elle est employée correctement.

Il importe donc que le foyer juif soit exempt du discours destructeur.

En effet, « Emori » désigne la nation ayant caché ces trésors dans leurs murs. Le terme « Emori » dérive du mot hébreu « Emor », signifiant « parler ». La Torah nous met ainsi en garde contre le pouvoir inhérent au langage oral. Peu d'éléments peuvent être aussi destructeurs ou aussi constructifs que la parole.

Le phénomène de la Tsara'at a été institué afin de nous conduire vers un trésor intérieur. De fait, il est essentiel que le foyer juif soit libéré de l'impureté engendrée par un discours destructeur. Les pierres ayant capturé l'énergie issue des paroles païennes doivent être retirées. Toutefois, éliminer la négativité ne constitue qu'une étape initiale mais jamais un but ultime. La Torah insiste sur l'usage constructif du pouvoir verbal : bâtir, reconforter et renforcer autrui grâce aux mots.

Ceux-ci ont en effet la capacité profonde d'atteindre notre intériorité intime, révélant ainsi les richesses enfouies de notre âme tout en favorisant une compréhension mutuelle, empathie et connexion avec autrui.



• DIMANCHE 12 AVRIL – 25 NISSAN

LOIS DE LA MEGUILA ET DE HANOUKA DANS LE MICHNE TORAH CHAPITRES 3 et 4.

Mitsva positive n° 213 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre une femme pour épouse en suivant la procédure consacrée (Kidouchin) : en lui remettant un objet de valeur ou par un acte écrit ou par la cohabitation.

• LUNDI 13 AVRIL – 26 NISSAN

Mitsva positive n° 213 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre une femme pour épouse en suivant la procédure consacrée (Kidouchin) : en lui remettant un objet de valeur ou par un acte écrit ou par la cohabitation.

• MARDI 14 AVRIL – 27 NISSAN

• MERCREDI 15 AVRIL – 28 NISSAN

• JEUDI 16 AVRIL – 29 NISSAN

Mitsva négative n° 355 : Il nous est interdit d'avoir des relations sans contrat et consécration (préalables) du mariage.

• VENDREDI 17 AVRIL – 30 NISSAN

• SAMEDI 18 AVRIL – 1^{er} IYAR

Mitsva négative n° 262 : Il s'agit de l'interdiction de priver une servante désignée [comme épouse] de nourriture, de vêtements, ou du droit conjugal, comme il est dit : « il ne devra point la frustrer de sa nourriture, de son habillement, ni du droit conjugal ». Et il en va de même vis-à-vis des autres femmes.

LE GARÇON AU FOND DE LA SALLE

Il y avait dans notre communauté une dame qui était devenue très pratiquante. Elle était persuadée que tous autour d'elle devaient le devenir eux aussi. Y compris son mari qui, lui, était beaucoup plus tiède même si ses enfants commençaient à s'impliquer eux aussi.

Déçue du manque d'enthousiasme de son mari, elle écrivit au Rabbi en se plaignant de cette situation. Le Rabbi répondit qu'elle devait s'y prendre petit à petit : « A propos de l'attitude de votre mari en ce qui concerne les sujets religieux, l'expérience prouve qu'un effort mené avec tact est productif. Si vous lui parlez encore et encore mais gentiment et amicalement, vous obtiendrez des résultats - surtout que vous notez dans votre lettre que vous avez constaté qu'il a déjà progressé dans ce domaine ».

Pendant le mois d'août 1967, le Rabbi marqua l'anniversaire de son père (Rabbi Lévi Yits'hak Schneerson, décédé en exil au Kazakhstan le 20 Av 1944) avec une grande réunion 'hassidique à laquelle je participai. Avant Chabbat, les 'Hassidim qui célébraient une occasion particulière transmettaient au secrétariat des bouteilles de vodka que le Rabbi leur remettait ensuite personnellement pendant la réunion. Si vous étiez dans ce cas, vous essayiez bien sûr de rester proche de la table centrale afin de vous précipiter dès que le Rabbi vous ferait signe.

Ce Chabbat, personne n'avait transmis de bouteille ; cependant, le Rabbi appela un adolescent à l'autre bout de la synagogue. Il était évident que le jeune garçon ne s'attendait pas du tout à cet honneur mais il se débrouilla pour se frayer un passage, en escaladant les tables, les bancs et même les 'Hassidim pour s'approcher du Rabbi et recevoir la bouteille de vodka que le Rabbi lui demanda de partager lors de sa Bar Mitsva qui aurait lieu très prochainement.

Le lendemain, un des secrétaires du Rabbi m'interpela : le Rabbi souhaitait me parler. Je n'avais que quelques minutes pour me préparer ! Je courus au Mikvé (bain rituel), mis mes vêtements de Chabbat, étudiai quelques lignes de Tanya...

Lors de cette entrevue, le Rabbi m'informa que la mère de ce garçon était justement cette dame impatiente et elle lui avait annoncé la célébration de la Bar Mitsva. Il me demanda si j'avais l'intention de m'y rendre. Oui, j'avais reçu la carte d'invitation et le Rabbi continua :

- Tu vas sans doute prononcer un discours...
- Je suis le rabbin de la communauté et j'imagine qu'on me demandera de parler...

- Tu as remarqué que j'ai donné une bouteille de vodka à ce jeune garçon - et à personne d'autre...

- Oui, bien sûr, j'ai remarqué cela.

- Alors tu devras raconter devant tous les convives qu'il y avait là de nombreuses personnes, de nombreux invités de marque pour cette occasion si spéciale et pourtant, ce garçon a été le seul à recevoir une bouteille. Tu devras raconter comment tous l'ont regardé alors qu'il se précipitait pour venir jusque-là et comment je lui ai adressé ma bénédiction à l'occasion de sa Bar Mitsva. Telle est ma participation à cette occasion heureuse. Tu raconteras aussi quelques paroles de Torah que tu as entendues ici et, si tu ne t'en souviens pas, demande aux secrétaires s'ils ont reçu une retranscription de cette réunion 'hassidique. (En effet, après Chabbat, quelques 'Hassidim à la mémoire prodigieuse se réunissaient pour répéter ce qu'ils avaient retenu et le mettre par écrit afin d'en faire profiter tous ceux qui n'étaient pas présents).

J'ai tellement appris de cet épisode ! Pour le Rabbi, l'harmonie dans cette famille était tellement importante que tout devait être mis en œuvre pour la renforcer. Et le jeune garçon au fond de la salle - celui que personne ne connaissait, celui que personne n'avait présenté au Rabbi - était juste aussi important que les plus grands 'Hassidim qui avaient donné leurs vies pour le judaïsme en Russie et pendant la Shoah ou les rabbins de grandes communautés. Lui aussi avait besoin de l'attention du Rabbi et l'avait reçue de la manière la plus digne.

Rav Asher Zeilingold

Clear Vision - COLive

Traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES DE MACHIA'H UNE ATTENTE JUIVE

Un jour, à l'époque où le Tséma'h Tsédek, le troisième Rabbi de Loubavitch, était encore un jeune homme, il se trouvait avec un groupe de Hassidim. La discussion s'engagea entre les présents sur le thème : « Qui sait quand Machia'h viendra ? » Le Tséma'h Tsédek commenta : « Ce type de conversation rappelle le style du prophète non-juif, Bilaam. Celui-ci dit, à propos de la venue de Machia'h (Bamidbar 24: 17) : 'Je le vois mais pas maintenant : je le contemple mais il n'est pas proche'. Il décrit la Rédemption comme lointaine. En revanche, un Juif doit espérer ardemment et attendre chaque jour que Machia'h vienne ce jour-là ».

H.N



Matelas avec Zip
Une literie faite pour vos nuits

6 magasins en Île-de-France

Vincennes 94 53 rue de Fontenay	Paris 11 - Jules Ferry 12 Bd Jules Ferry
Paris 17 - Courcelles 115 rue de Courcelles	Paris 16 - Victor Hugo 137 avenue Victor Hugo
Paris 20 - Pyrénées 342 rue des Pyrénées	Paris 6 - Vaugirard 53 rue de Vaugirard

Matelas - Sommier - Oreiller - Couette

01 41 77 30 50 ☎ 01 45 72 46 81



Les grandes marques à petits prix !

Appareils électroménager
Avec fonction Shabbat

4 magasins en Île-de-France

Blanc Mesnil 93 6 Av. Albert Einstein
Vélizy 78 Centre Co. L'Usine & Maison
Pierrelaye 95 5 rue Fernand Léger
Boulogne 92 101 Av. Ed. Vaillant

Suivez-nous Sur Instagram !  Service livraison Paiement 4 x sans frais

LA HALAKHA

de la semaine



Quelles sont les lois concernant la période du Omer ?

Hommes et femmes ont l'habitude de ne pas entreprendre de « travaux » (tels que ceux interdits à 'Hol Hamoed) depuis le coucher du soleil jusqu'à ce qu'ils aient compté le Omer.

On ne célèbre pas de mariage, on n'achète pas de vêtements neufs (sauf sous-vêtements et habits en soldes) et on ne se coupe pas les cheveux, en souvenir de l'épidémie qui décima les 24.000 élèves de Rabbi Akiba à cette époque du Omer. Les Séfaradimes respectent ces lois de deuil jusqu'à Lag Baomer, le 18 Iyar inclus (mardi 5 mai 2026) ; les Achkenazim depuis le 1^{er} Iyar (samedi 18 avril 2026) jusqu'au 3 Sivan au matin (mardi 19 mai 2026) à part la journée de Lag Baomer (mardi 5 mai 2026).

La coutume du Ari Zal, suivie par la communauté 'Habad, veut qu'on ne prononce pas la bénédiction de « Chéhé'héyanou » (sur un fruit nouveau par exemple) durant toute la période du Omer et qu'on ne se coupe pas les cheveux jusqu'à la veille de Chavouot (cette année jeudi matin 21 mai 2026).

Un garçon qui aura trois ans après Pessa'h, fêtera sa première coupe de cheveux à Lag Baomer (mardi 5 mai 2026) et celui qui aura trois ans après Lag Baomer la fêtera la veille de Chavouot (jeudi 21 mai 2026).

Il n'y a aucune restriction sur les promenades ou les séances de piscine et baignade.

F.L.



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier
40 rue Guersant → **Nouveau** ←
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

Orpi

Orpi Optimum

Rudy HAROSCH

87 rue de Crimée – Paris 19^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER

LOCAUX COMMERCIAUX

Estimation offerte sous 48h

sur tout Paris et proche banlieue

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

ORT FRANCE

Depuis 1921
www.ort-france.fr

7 établissements sous contrat d'association

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts : contact.inscription@ort-france.fr • 01 44 17 30 87

Lyon • Marseille • Montreuil • Paris • Strasbourg • Toulouse • Villiers-le-Bel

AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO DE LA COMMUNAUTÉ

1 NOUVEAU !!
Contrôle Technique moto

Service Porte à Porte

Prise de RDV :
Feivel Basanger

01 41 83 19 23
06 21 65 58 71

- 8 € sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais

SIN'S SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

GRUPE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
 - Alarme & Télésurveillance
 - Contrôle d'accès & Interphonie
 - Serrurerie & Portes blindées
 - Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons des commerciaux

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE
Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68

TSARFAT
UNE ÉTUDE SYSTÉMATIQUE

28€

COMMANDEZ VOTRE LIVRE !

SUBBOTA
MES VINGT ANS DE PRISON SOVIÉTIQUE
LE 'HASSID' QUI SE PRÉNOUVAIT CHABBAT

www.boutique.tsarfat.com

+33 (0)7 66 13 79 30

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE 07.62.00.60.99

01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr



GARAGE DIRECT AUTO

ATELIER REPARATION 07.62.00.60.99

ACHAT VENTE 07.67.17.39.84



Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.